

Période de questions

Séance extraordinaire du 21 septembre 2021

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
21 septembre 2020	<p><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u></p> <p>Est-ce possible de mandater le Service des loisirs ou de l'environnement afin de mettre sur pied un comité qui s'adresse aux utilisateurs qui vont faire leurs courses à vélo ou à vélo avec assistance électrique depuis l'emprise nord-ouest du boulevard Saint-Luc (secteurs Saint-Luc et L'Acadie) vers les autres secteurs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu?</p>	<p>À la suite de la consultation sur le plan directeur du réseau cyclable tenue le 16 juin dernier, les citoyens sont invités, jusqu'à la fin du mois d'août 2021, à faire part de leurs commentaires sur le réseau cyclable de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Par la suite, un bilan sera publié.</p>		Actif
24 août 2021 à la séance	<p><u>André Lefort – 920, rue Camaraine, app. 202</u></p> <p>Combien la Ville paie-t-elle pour la plantation d'arbres? La moitié des arbres sont morts.</p>	<p>Les prix varient. Ce projet de plantation d'arbres est de concert avec des partenaires.</p> <p>A ce jour (incluant les plantations collectives prévues en octobre) nous totalisons un total de 31 750 arbres sur un objectif de 50 000 arbres en 10 ans (2015-2025) – soit 62,5 % de l'objectif.</p> <p>Les taux de survie des plantations de type reforestation fluctuent selon les sites. La moyenne des pertes se situe entre 20 et 25 % pour les petits arbres. Nous effectuons des suivis annuels et intervenons pour compléter les plantations afin de maintenir un taux de survie de 80 %. En effet, à terme, sur un horizon de 50 ans, nous visons un taux de survie de 80 %.</p>		Clos

Période de questions

Séance extraordinaire du 21 septembre 2021

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
13 septembre 2021	<p><u>Dominic Pétrin – 808, boul. Saint-Luc</u></p> <p>J'aimerais savoir pour quelle(s) raison(s) dans le prolongement de l'aqueduc de la rue des Pins et compagnie (règlement 2004 adopté à la dernière séance) il y a deux bassins de taxation, dont un qui sert à faire payer le surdimensionnement de l'aqueduc par l'ensemble des citoyens de la Ville qui sont raccordés à l'aqueduc de la Ville?</p> <p>Bassin de taxation REG-225 servant à payer 100% des items 3, 5.1 à 5.8, le 3 étant le surdimensionnement</p> <ul style="list-style-type: none">• reglement-2004-aqueduc-des-pins.pdf• Reglement-2004-AQ-des-pins.PNG• REG-225-des-Pins.PNG	<p>Conformément à la politique de répartition des coûts des infrastructures de la Ville, le Service des finances a réparti, dans le règlement d'emprunt, les coûts de surdimensionnement de conduite (sections de plus de 200 mm de diamètre) à l'ensemble des secteurs de la Ville qui sont desservis par le réseau d'aqueduc.</p>		Clos
14 septembre 2021	<p><u>Thérèse Fontaine – 211, rue des Oliviers</u></p> <p>Bonjour à vous,</p> <p>Pourquoi y a-t-il un projet de plantation d'arbres dans le parc industriel, le long du cour d'eau Marcil alors qu'à tous les 12 ans environ, on recrée ce cour d'eau et la première étape pour le creusage est de couper tous les arbres sur ses deux côtés à la pelle mécanique pour pouvoir le reprofiler?</p> <p>Merci de votre attention.</p>	<p>510 arbres et 450 arbustes ont été plantés le long de la branche 6 du ruisseau de la Barbotte dans le secteur industriel d'Iberville. Si un entretien était requis, celui-ci pourra se faire par le côté où sont plantés les arbustes.</p> <p>Un des buts de la « renaturalisation » des cours d'eau est de réduire les sédiments pouvant être lessivés vers les cours d'eau et ainsi réduire les besoins d'entretien.</p>		Clos

Période de questions

Séance extraordinaire du 21 septembre 2021

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
14 septembre 2021	<p><u>Laurie Jutras – 103, rue des Trembles, app. 23</u></p> <p>Bonjour,</p> <p>Pour quelle raison la demande de dérogation 14.1.13 a été annulée et non discutée lors du conseil?</p> <p>Merci à l'avance!</p>	<p>Le point sera à l'ordre du jour de la séance du conseil du 5 octobre prochain en raison de discussions entre le promoteur et la Ville.</p>		Clos
20 septembre 2021	<p><u>Lucille Méthé – 310, rue de Salaberry, app. 1</u></p> <p>Relativement à la poursuite de la Ville contre 9 citoyens très engagés dans les affaires municipales, il était inscrit à l'ordre du jour des assemblées du conseil de 24 août et 14 septembre 2021 : « Signature d'entente, avec Robert Guinta », l'un des citoyens poursuivis.</p> <p>Avant le début de chacune de ces assemblées, ce point a été retiré de l'ordre du jour! Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et nous dire où la Ville en est dans cette poursuite contre ces 9 citoyens?</p>	<p>Aucune réponse n'est donnée.</p>		Clos
21 septembre 2021 à la séance	<p><u>Patrick Monast – 309, 15^e Avenue</u></p> <p>Croyez-vous que le niveau de toxicité de la rivière, croyez-vous que dans votre assiette, avec cette réglementation, la quantité de pesticides va changer?</p>	<p>Ce soir, un avis de motion a été adopté qui informe les citoyens qu'à la prochaine séance, une politique pour venir réglementer l'utilisation des pesticides sur notre territoire sera soumise au conseil municipal pour adoption.</p>		Clos

Période de questions

Séance extraordinaire du 21 septembre 2021

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
		Les conseillers municipaux réfléchiront à votre questionnement d'ici la prochaine séance.		
21 septembre 2021 à la séance	<u>Pierre Alix – 765, boul. St-Luc</u> Est-ce possible de reporter l'adoption du règlement sur les pesticides afin que les citoyens puissent analyser en profondeur le dossier avec la Ville?	Nous vous remercions pour votre suggestion.		Clos
21 septembre 2021 à la séance	<u>Gilles Hébert – 91, ch. du Ruisseau-des-Noyers</u> Que se passe-t-il avec la médiation dans le dossier du Club de tir?	La médiation est confidentielle.		Clos
21 septembre 2021 à la séance	<u>Dominic Pétrin – 808, boul. St-Luc</u> <i>Question à madame la conseillère Christiane Marcoux :</i> Est-ce que votre groupe retirera votre plainte contre moi?	Je n'ai pas à répondre à cette question personnellement.		Clos
21 septembre 2021 à la séance	<u>Micheline Lajoie – 875, rue Pelletier</u> Est-ce possible de permettre le tournage à gauche sur la rue Richelieu à la sortie du pont Gouin?	Si on permettait le tournage à gauche à la sortie du pont Gouin, la problématique serait déplacée du côté de Saint-Jean. La durée du feu de circulation vert a été prolongée de 10 secondes dans l'axe du pont vert Saint-Jean.		Clos

Période de questions

Séance extraordinaire du 21 septembre 2021

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
21 septembre 2021 à la séance	<p><u>Gilles Hébert – 91, ch, du Ruisseau-des-Noyers</u></p> <p><i>Question à madame la conseillère Claire Charbonneau :</i></p> <p>Comment se fait-il que l'équipe Bouchard, par la voie de Claire Charbonneau, s'est présentée contre cette idée d'avoir un vérificateur général rapidement.</p>	<p>Je ne suis pas contre. La nomination d'un vérificateur général est prévue à la loi.</p>		Clos
21 septembre 2021 à la séance	<p><u>Micheline Lajoie – 875, rue Pelletier</u></p> <p>Est-ce que la Ville est assurée pour les accidents survenant dans les parcs sur les modules de jeux extérieurs pour adulte?</p>	<p>Nous ferons les vérifications.</p>		Actif